

MERCI AUX CHASSEURS DE DÉCHETS SAUVAGES !

Le 8 décembre 2015 – Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) dresse le bilan du concours *La chasse aux déchets sauvages* qui s'est déroulé du 28 septembre au 2 novembre 2015 et s'est avéré un franc succès. Ce concours s'adressait aux chasseurs et aux amoureux de plein air. Il avait pour but de diminuer la présence de déchets en milieux naturels dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Chaque participant pouvait s'inscrire à un ou plusieurs volets du concours.

- Le 1^{er} volet *Un chasseur avisé en vaut deux!* où les participants devaient décrire les actions qu'ils posent pour diminuer leur empreinte écologique durant la chasse ou leurs activités en plein air.
- Le 2^e volet *La chasse aux petits...déchets!* où les participants étaient appelés à collecter les déchets épars en forêt, sur les bords de routes, etc., puis à nous décrire leurs prises et à nous faire parvenir des photos de leur chasse aux déchets sauvages!
- Le 3^e volet *La chasse aux gros...dépotoirs illégaux!* où les participants devaient nous transmettre une description de l'emplacement, avec coordonnées GPS si possible, ainsi que des photos ou une description des déchets qui s'y trouvent.

Après avoir analysé toutes les inscriptions reçues et rejoint les personnes gagnantes pour leur candidature exceptionnelle, le CREAT a également fait tirer un grand nombre de prix de participation. D'impressionnants témoignages ont été recueillis! Par exemple, des gens prennent soin, dans l'ombre, de nos milieux naturels en ramassant régulièrement des déchets trouvés. Pour certains participants, le concours leur a donné une raison d'organiser une sortie familiale en plein air et de collecter des ordures sauvages. Plusieurs personnes de la région sont touchées par la cause et déplorent la présence de dépotoirs sauvages en milieux naturels. Grand nombre de chasseurs et d'amateurs de plein air posent déjà des gestes concrets afin de bien gérer leurs déchets lors de leurs sorties.

Voici quelques extraits des candidatures reçues :

- « *Nous trions nos déchets, le recyclage et les contenants consignés. Jamais nous ne laissons de déchets dans la nature* » Éric Boucher.
- « *Pour faire notre part et aussi par respect envers le cultivateur qui nous laisse utiliser ses terres pour la chasse aux bernaches, on se fait un devoir, mes amis et moi, de ramasser toutes nos cartouches vides sur le sol ainsi que le bout de plastique expulsé dans les airs (appeler la bourre) quand on tire avec nos fusils pour ne pas que le bétail les avale en consommant le foin récolté* » Marc Talbot.
- « *En deux jours, ma femme et moi, avons ramassé 4 sacs-poubelle. Les déchets ont été recyclés : bouteilles et canettes à la consigne; bouteilles plastique, papier, verre et métal dans le bac bleu* » Gilles Quintal.
- « *Je trie les déchets sur le volet, m'assure de ne rien laisser derrière et prévois en conséquence (ex. sac pour le papier hygiénique, etc.)* » Thérèse Boulanger.

- « Je ne fais pas seulement des efforts lors de mes sorties en plein air, je les fais au quotidien et j'essaie de transmettre mon amour de la vie, de la nature, de la terre et des animaux à tous ceux qui m'entourent [...] je choisis des aliments qui sont le moins emballés possible, je favorise tout ce qui est en vrac et, bien sûr, les produits de saison. Bravo pour votre beau concours si cela peut motiver les gens à s'investir davantage pour garder notre belle région de l'Abitibi saine » Julie Trudel.

Avec la précieuse contribution de plusieurs commanditaires de la région, de nombreux prix ont été remis, pour un total de 35 participants récompensés. Parmi les prix attribués, notons un forfait de groupe pour une promenade en traîneau à chiens, gracieuseté du Chenil Chien-Loup, d'une valeur de 400 \$; un certificat-cadeau de 275 \$ à La Bannik; un forfait familial annuel à la Zec Restigo, d'une valeur de 175 \$; deux nuits en chalet rustique au Parc national d'Aiguebelle; des entrées individuelles au Refuge Pageau, et plusieurs autres prix! Ce concours a été possible grâce à l'appui financier de RECYC-QUÉBEC, de la mine Canadian Malartic et de la Ville de Rouyn-Noranda ainsi que de quelques municipalités de la région.

Le CREAT souhaite donner suite à ce concours en transmettant les données recueillies sur les dépotoirs sauvages aux instances concernées, soit les MRC et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). De plus, le CREAT désire mettre sur pied une ou des activité(s) de nettoyage pour un ou plusieurs sites de dépotoirs sauvages dans la région au courant de la prochaine année.



Pour information : Sophie Laliberté
 Chargée de projets du CREAT
 Tél. : 819 762-5770
 www.creat08.ca